



Discussions ministérielles autour de la direction d'école.

Le suicide de notre collègue Christine Renon, il y a un an, a suscité un énorme émoi dans l'Éducation nationale. Les personnels se sont alors largement mobilisés pour exiger du ministre des actes immédiats afin d'améliorer non seulement les conditions de travail des directeur-trices d'école, mais aussi celles de tous les personnels.

Dans ce contexte, un calendrier de travail et de négociations autour de la direction d'école fut proposé par le ministère, et à ce jour, très peu de mesures concrètes ont été prises à part l'allègement des tâches de direction et le versement futur d'une prime exceptionnelle de 450€.

La CGT Éduc'action dénonce cet immobilisme institutionnel qui perdure et laisse le champ à des initiatives parlementaires dangereuses. En effet, profitant du flou et de l'inaction du ministre, les parlementaires LREM ont proposé au printemps un projet de loi qui vise avant tout à instaurer un pouvoir hiérarchique des directeur-trices d'école.

C'est ainsi qu'ont débuté ce mercredi 9 septembre les premières concertations ministérielles autour de la direction d'école, des décharges, des missions, de la formation, de l'encadrement. Ces négociations vont se dérouler pendant plusieurs mois afin de déboucher, soi-disant, sur des mesures applicables en janvier et septembre 2021.

Au sortir de ce premier rendez-vous, le constat est amer : aucune proposition concrète ni feuille de route de la part de l'administration qui souhaite seulement, une fois de plus, qu'une discussion globale soit lancée entre partenaires sociaux. Pire, elle avance déjà des critères non objectifs et non nationaux (hors de la grille nationale actuelle) pour envisager une nouvelle ventilation des décharges aux personnels. Pour la CGT Éduc'action, l'heure n'est plus à l'exposé des faits car nous l'avons déjà fait depuis des années ni à envisager de nouvelles tâches. Tout le monde reconnaît qu'aujourd'hui, les décharges de direction (hebdomadaires ou ponctuelles) ne sont pas en volume suffisant pour que les collègues travaillent sereinement et que leurs conditions de travail soient satisfaisantes.

La CGT Éduc'action continuera de participer à ces discussions afin de rappeler qu'il y a urgence à prendre des décisions concrètes et immédiates pour répondre aux revendications des personnels.